



Formulaire de demande d'aide financière

Fonds de vitalisation

(OBNL et municipalités)



Formulaire de demande pour les OBNL et les municipalités Programme de vitalisation

1. Renseignements sur le promoteur ou la promotrice						
Nom de l'organisme :						
Adresse :			Municipalité :			
Code postal :	Téléphone :			Autre :		
Courriel :		S	ite Internet :			
Personne-ressource :						
Forme légale:						
Coopérative (à but non lucratif)		c	BNL			
Municipalité		A	utre (spécifiez)	;		
2. Renseignements généraux sui	r le projet					
Prédémarrage		Expansion				
☐ Démarrage		Projet de relève				
Autre (spécifiez) :						
Description sommaire du projet :						



Les axes de vitalisation priorisés par le comité de vitalisation et détaillés dans le cadre de vitalisation sont les suivants :

- 1) Développement et bonification des services de proximité;
- 2) Amélioration du milieu de vie dans le but de promouvoir l'attraction et la rétention de la population;
- 3) Maximisation du potentiel économique de la région.

L'aide financière peut être accordée aux projets qui répondent au minimum à un de ces axes de vitalisation. Identifiez à quel(s) axe(s) ce projet répond et expliquez pourquoi.



3. Le projet							
Quelles sont les	expériences et l'	expertise o	le l'équipe e	n place qui p	ermettront l	a réalisation	du projet?
Donnez des exer	nples de réalisat	ions au be	soin.				
Étapes et échéar	cier de réalisation	on					
		Étap	es			É	chéancier
Fin du projet							
Quels sont les pr	incipaux parten	aires financ	ciers et fourn	isseurs impli	iqués dans la	réalisation (du projet?
Quelles sont les	retombées écon	omiques et	t sociales du	projet?			
Emplois		Permanent			Temporaire ¹		
		Annuel	Saisonnier	Temps partiel	Annuel	Saisonnier	Temps partiel
Nombre	Créés ² :						
d'emplois	Maintenus ³ :						

 $^{^1}$ Temporaire : nombre d'emplois créés par l'entreprise exclusivement pendant la durée du projet 2 Créés : nombre d'emplois créés grâce au projet, excluant ceux maintenus

³ Maintenus : nombre d'emplois avant la réalisation du projet



Comment ce projet est-il reçu par la communauté?	
(partenariats, consultations, lettre d'appui, étude de besoins, sondage, etc.)	
	th do cotho
Commentez les grilles d'autoévaluation du développement durable complétées pour le dépô demande (ex. : points forts, éléments à améliorer, pistes d'actions, objectifs, etc.).	ot de cette
*Si vous n'avez pas procédé à l'autoévaluation, veuillez indiquer en quoi ce projet s'insère dan	s una démarcha
de développement durable et d'atténuation des impacts environnementaux.	s une demarche
A Democionamento financiame	
4. Renseignements financiers	
Ventilation des coûts	
Dépense	Coût
Coût total	
Coût du projet :	



Financement du projet - Sources de financement				
	Montant Confirmé			
Fonds de vitalisation			Oui À venir	
			Oui À venir	
			Oui À venir	
			Oui À venir	
			Oui À venir	
			Oui À venir	
			Oui À venir	
TOTAL				

5. Dépôt d'une demande

Nous vous recommandons de vérifier l'admissibilité de votre projet auprès d'un(e) agent(e) avant de soumettre la demande à la MRC de Charlevoix-Est :

Mission développement Charlevoix 172, boulevard Notre-Dame Clermont (Québec) G4A 1G1 418 439-3947, option 3 infofinancement@mrccharlevoixest.ca

Documents à remettre

Toute demande doit être <u>obligatoirement</u> constituée des documents suivants :

	Formulaire de demande d'aide financière dûment rempli (signature obligatoire).				
	Autorisation du requérant.				
	Plan de projet (à valider avec votre agent de développement).				
	Coopératives et OBNL : Il est entendu qu'en vertu de l'article 152.1 de la Charte de la langue				
	française, la MRC ne peut conclure un contrat et/ou octroyer une aide financière à un				
	organisme employant 25 personnes ou plus lorsque cet organisme ne possède pas d'attestation				
	d'inscription, n'a pas fourni, dans le délai prescrit, l'analyse de sa situation linguistique, ne				
	possède pas d'attestation d'application de programme ni de certificat de francisation ou si son				
nom figure sur la liste prévue à l'article 152 de la Charte.					
	Si applicable, remettre une preuve justificative de la situation linguistique de votre organisme fournie par l'Office québécois de la langue française.				
	Nombre d'employé(e)s :				
	Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande tel que les états financiers, les				
	projections financières, lettre d'appui, lettres patentes, confirmation de partenariat, étude				
	d'accompagnement, plan de visibilité, résolution, soumission, plan, croquis, autorisation ou				
	permis, etc.				



6. Signature du requérant ou de la requérante

efus de la demande de financement.
emande d'aide financière ainsi que dans les documents
 Date
•

Il est essentiel de remplir cette section et de signer le formulaire de demande d'aide financière. Les formulaires

7. Rappel du processus de sélection

Organismes admissibles

Tout organisme à but non lucratif sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est dont le siège social est au Québec et est inscrit au Registre des entreprises du Québec. En ce sens, toute forme juridique est admissible.

Organismes non admissibles

Dans tous les cas, les investissements du Fonds de vitalisation ne peuvent être faits dans des organismes dont les produits ou services contreviennent à la paix, au bien-être, à la liberté ou à la santé des travailleurs et des travailleuses ou de la population en général ou dont la probité est mise en doute.

Critères d'analyse

Le comité de vitalisation procède à l'analyse des dossiers.

Lors de l'analyse de chaque demande, le comité de vitalisation aura à considérer l'impact sur la vitalité socioéconomique du projet. Celui-ci devra être significatif en termes d'investissement, d'effet de levier et de revitalisation du milieu.

Le comité de vitalisation évaluera la mise de fonds, l'expérience du promoteur ou de la promotrice, de rétention des services de proximité, l'attraction et la rétention des jeunes, l'impact sur la vitalité économique, l'impact environnemental du projet et les différentes sources de financement.